



Message de l'Association Universelle d'Espéranto à l'occasion de la Journée internationale des droits humains, 10 décembre 2022

L'année prochaine, le 10 décembre 2023, le monde célébrera le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Une campagne des Nations Unies d'un an est prévue d'ici là, sous la bannière « Dignité, liberté et justice pour tous ! ».

Mais déjà en 2022, le mouvement espéranto célèbre son propre jubilé des droits de l'homme de 75 ans : notre organisation, l'Association universelle d'espéranto, se réunissant, pour la première fois après la fin de la Seconde Guerre mondiale, à Berne, en Suisse, en 1947, déclare que « le respect des droits de l'homme est une condition essentielle de son action ». Elle a ainsi anticipé de plus d'un an l'entrée en vigueur de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 ; et ainsi, depuis lors jusqu'à aujourd'hui, elle soutient les activités des Nations Unies et de l'UNESCO pour les droits humains en général et les droits linguistiques en particulier.

L'attitude de l'UEA à l'égard des droits humains, selon la résolution de 1947, « est dictée par les objectifs idéologiques du mouvement espérantiste ». Le mouvement pour l'espéranto est en effet lié à la diffusion d'une langue internationale facilement accessible à l'usage de tous, mais l'idéal derrière ce mouvement est encore plus large : la paix et le rapprochement des peuples à l'échelle mondiale.

Dans la résolution de 1947, l'Association universelle d'espéranto a déclaré qu'elle « se lie avec sympathie à tous les mouvements qui, sur une base non politique, tentent de mettre en œuvre des idées identiques, en totalité ou en partie, aux objectifs de l'Association ». Autrement dit : l'UEA travaille avec toutes les organisations qui visent à promouvoir « la dignité, la liberté et la justice pour tous ». Nous invitons toutes ces organisations à coopérer pour le bien commun.

Célébrant le 75e anniversaire de sa reconnaissance formelle des droits humains, l'Association appelle toutes les personnes et organisations de bonne volonté à coopérer pour la réalisation des droits humains fondamentaux et pour leur extension pour la prospérité et la durabilité de notre planète.